



16ème législature

Question N° : 6879	De M. Thibaut François (Rassemblement National - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur et outre-mer		Ministère attributaire > Intérieur et outre-mer
Rubrique > crimes, délits et contraventions	Tête d'analyse > Arnaque à la contravention par SMS	Analyse > Arnaque à la contravention par SMS.
Question publiée au JO le : 04/04/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Thibaut François alerte M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur les nombreuses arnaques à la contravention que reçoivent de nombreux Français dont beaucoup d'habitants de la 17e circonscription du Nord. Dans un article publié dans la presse locale le 16 mars 2023, le chargé de prévention à l'hôtel de police de Douai interpellait les Français sur le fait que les escrocs demandaient les coordonnées bancaires, afin de les utiliser ou les revendre pour mener d'autres escroqueries. Il souhaiterait savoir comment le Gouvernement entend protéger les Français face à la recrudescence de ces arnaques.